



Pour une relance culturelle : la Conférence des villes en matière culturelle (CVC) s'engage par le biais d'une résolution en faveur d'une reprise durable de l'activité culturelle

Au vu de la crise lourde de conséquences pour le secteur culturel, la Conférence des autorités de la CVC – les élus communaux en charge de la culture – a adopté une résolution commune. 29 directrices et directeurs communaux de la culture s'engagent en faveur du versement de toutes les subventions culturelles en 2021. La Conférence des autorités de la CVC plaide en outre pour une meilleure implication des villes dans l'élaboration des mesures de soutien au secteur culturel ainsi que pour des scénarios contraignants à moyen et long terme en vue de la reprise des activités culturelles en Suisse.

La vie culturelle des villes suisses est aujourd'hui durablement altérée. La situation de beaucoup d'acteurs et actrices culturel·le·s, artistes et structures, est précaire. Les mesures sanitaires affectent radicalement le secteur culturel tant structurellement que financièrement. Après une année de restrictions drastiques de la liberté professionnelle et artistique et au vu des défis socio-économiques toujours plus aigus, les villes s'inquiètent de possibles dégâts irréversibles.

La Conférence des autorités de la CVC, qui réunit les élus des villes membres en charge de la culture et en constitue le niveau politique, affirment par la présente résolution commune son engagement en faveur de solutions rapides et non bureaucratiques, de subventions garanties, d'investissements futurs et du maintien des budgets culturels :

- **Garantie des subventions**

Les soussigné·e·s s'engagent à défendre le versement intégral de toutes les subventions de fonctionnement et de soutien octroyées pour l'année 2021. Cela concerne notamment les projets artistiques et culturels qui ont dû être annulés, reportés ou redimensionnés en raison de la situation sanitaire.

- **Maintien des budgets**

Les soussigné·e·s s'engagent à reconnaître l'importance particulière de la culture lors de l'élaboration des futurs budgets communaux. Leur objectif stratégique déclaré est un soutien financier à la culture au moins aussi important après la pandémie que pour la période précédente.

- **Investissements ciblés**

Les soussigné·e·s s'engagent à défendre des investissements ciblés dans la culture après la pandémie. Plus que jamais, il s'agira de préserver le savoir-faire local, de pérenniser les institutions culturelles, de renforcer la diversité culturelle, de soutenir le développement et l'innovation ainsi que d'encourager la disposition au risque et la naissance de nouveaux écosystèmes culturels.



La Conférence des autorités de la CVC salue par ailleurs la proposition de la Taskforce Culture visant une reconnaissance du statut professionnel des acteurs et actrices culturel·le·s qui serait liée à une amélioration de la sécurité sociale ainsi qu'à des salaires et cachets équitables. Les villes soutiennent activement le travail de la Taskforce Culture et plaident également pour que cet organe de coordination soit reconnu à l'avenir comme partenaire dans le cadre d'échanges réguliers avec tous les niveaux étatiques.

Pour une meilleure prise en compte des villes

Les villes et communes suisses contribuent pour plus de moitié à l'encouragement public de la culture. En tant que premier partenaire de financement, les villes bénéficient du privilège d'une proximité particulière avec les individus et les structures qui font naître l'offre culturelle. Les délégué·e·s culturel·le·s communaux côtoient quotidiennement les réalités, besoins, tendances et fonctionnements spécifiques de la création artistique et de sa médiation ainsi que des institutions et structures culturelles. Au cours des 12 derniers mois, les artistes, institutions et organisations faîtières ont démontré, comme d'ailleurs la Taskforce Culture, l'importance fondamentale d'un échange ouvert et d'une réflexion conjointe pour le développement d'une politique culturelle durable. Le développement durable du secteur culturel après la pandémie dépend de manière déterminante de la présence de toutes les parties concernées à la table de discussion. S'appuyant sur son travail fondamental de proximité, la Conférence des autorités de la CVC est d'avis que sa voix doit à l'avenir être mieux entendue. Elle demande ainsi à être consultée de manière appropriée et à être durablement intégrée dans l'échange politique.

Demandes spécifiques

Les soussigné·e·s formulent en outre les demandes spécifiques suivantes à l'intention de la politique culturelle fédérale dans son engagement lié à l'état d'urgence culturelle :

- **Indemnisation des pertes à 100%**
Tant que la reprise intégrale de l'activité culturelle n'est pas possible, l'indemnisation des pertes doit couvrir dans tout le pays 100% du dommage reconnu des acteurs, actrices et entreprises culturelles (au lieu de 80% actuellement).
- **Prolongation des mesures de soutien**
Les mesures de soutien doivent être prolongées au-delà de l'année 2021 afin de pouvoir stabiliser la vie culturelle après la reprise de son activité. Tous les partenaires publics devraient s'engager à accompagner financièrement la relance culturelle au-delà du 31 décembre 2021.
- **Une pratique différenciée pour les futures mesures**
Les mesures sanitaires futures et les ouvertures progressives doivent prendre en compte les diverses situations infrastructurelles des lieux culturels (taille des salles, aération, espaces intérieurs ou extérieurs, possibilités de distanciation sociale, etc.). Après une année d'expérience de la pandémie, il est impératif d'adopter une approche différenciée des manifestations culturelles et d'adapter les concepts de protection existants – sous réserve de la situation sanitaire.



- **Projets de transformation**

Les villes demandent à être systématiquement consultées lors de financements partiels des projets de transformation par la Confédération et les Cantons afin d'être entendues dans les cas d'éventuelles nouvelles structures émergeant dans l'espace urbain. Le financement d'infrastructures permanentes ainsi créées doit être durablement envisagé par tous les niveaux étatiques.

Les soussigné·e·s considèrent une offre culturelle diversifiée, professionnelle et indépendante comme un élément essentiel de l'espace urbain. Moteur social important, la culture contribue à l'innovation, au dynamisme, à la vitalité, à la diversité et au rayonnement des villes suisses ainsi qu'à la cohésion sociale, à l'échange et au bien-être dans tout le pays. En investissant dans la culture, les villes mettent en œuvre une vision moderne, inclusive et participative des communautés qu'elles constituent.

La vie culturelle dans les villes sortira altérée de la pandémie. La reconstruction durable du secteur culturel n'est pas une tâche aisée et elle nécessite des efforts conjoints. La Conférence des autorités de la CVC plaide donc pour une écoute et une attention particulières à l'encontre du secteur culturel, pour une évolution productive de la politique culturelle et pour une intégration durable d'innovations pertinentes. Cet effort conjoint global est essentiel dans le contexte d'une société affaiblie et divisée.

La Conférence des villes en matière culturelle

En tant que section de l'Union des villes suisses, la Conférence des villes en matière culturelle s'occupe de thèmes de politique culturelle qui concernent les villes suisses. La CVC représente par ailleurs les villes au sein du Dialogue culturel national. Créé en 2011, cet organe réunit la Confédération, les Cantons, les Villes et les Communes et vise l'échange d'informations et la coordination en lien avec les politiques culturelles des collectivités publiques. Les membres de la CVC sont les délégué·e·s culturel·le·s des villes suivantes : Aarau, Baden, Bâle, Berne, Bienne, Berthoud, Coire, Delémont, Frauenfeld, Fribourg, Genève, La Chaux-de-Fonds, Lausanne, Lugano, Lucerne, Meyrin, Morges, Neuchâtel, Nyon, Rapperswil-Jona, Renens, Schaffhouse, Sion, St-Gall, Thoune, Uster, Vevey, Wil, Winterthur, Yverdon-les-Bains, Zoug et Zurich.

Signataires de la résolution pour la Conférence des autorités de la CVC :

- Erich Obrist, Stadtrat und Ressortchef Gesellschaft und Kultur, Baden
- Alec von Graffenried, Stadtpräsident, Bern
- Glenda Gonzalez Bassi, Directrice de la formation, de la culture et du sport, Bienne
- Stefan Berger, Stadtpräsident, Burgdorf
- Patrik Degiacomi, Stadtrat und Vorsteher Departement Bildung Gesellschaft Kultur (BGK), Chur
- Claude Schlüchter, chef du Département de la culture, des sports et des écoles, Delémont
- Anders Stokholm, Stadtpräsident, Frauenfeld
- Laurent Dietrich, Conseiller communal directeur des Finances et de la Culture, Fribourg



- Sami Kanaan, Maire, Genève
- Théo Bregnard, Directeur de l'instruction publique, de la culture et de l'intégration, La Chaux-de-Fonds
- Grégoire Junod, Syndic, Lausanne
- Roberto Badaracco, Capo Dicastero Cultura, Sport ed Eventi, Lugano
- Beat Züsli, Kulturdirektor und Stadtpräsident, Luzern
- Madame Nathalie Leuenberger, Conseillère administrative en charge de la culture et maire, Meyrin
- Vincent Jaques, Syndic, Administration, culture & relations extérieures, Morges
- Thomas Facchinetti, Dicastère Culture, Ville de Neuchâtel
- Fabienne Freymond Cantone, Conseillère municipale en charge de la culture et des espaces verts et forêts, Nyon
- Martin Stöckling, Stadtpräsident, Rapperswil-Jona
- Jean-François Clément, Syndic, Renens
- Dr. Raphaël Rohner, Stadtrat und Kulturreferent, Schaffhausen
- Sébastien Gattlen, conseiller municipal en charge de la culture, Sion
- Maria Pappa, Stadtpräsidentin, Direktion Inneres und Finanzen, St.Gallen
- Roman Gimmel, Gemeinderat und Vorsteher der Direktion Bildung Sport Kultur, Thun
- Barbara Thalmann, Stadtpräsidentin, Uster
- Michel Agnant, municipal de la Direction de la culture, Vevey
- Michael Künzle, Stadtpräsident, Winterthur
- Carmen Tanner, Municipale en charge de la culture et de la durabilité, Yverdon-les-Bains
- Dr. Karl Kobelt, Stadtpräsident, Zug
- Corine Mauch, Stadtpräsidentin, Zürich

11 mars 2021